Initiation à la nouvelle norme comptable pour l'assurance : IFRS 4 phase 2

Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min + prix appel

REF : NT0705

Prérequis
Cette formation requiert des connaissances en comptabilité de base ainsi qu'en analyse financière.

Durée 6h

Profil Animateur
La formation sera dispensée par un actuaire d'Actuelia, un cabinet spécialisé dans le domaine de l'actuariat.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Public visé

Cette formation s'adresse à plusieurs publics, notamment les membres de la Direction Générale, les services compatibles de l'entité d'assurances ainsi que l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de maîtriser la comptabilisation des actifs et passifs selon les normes IFRS 4 Phase 2 et de savoir comparer les différentes méthodes d'évaluation d'un contrat d'assurance.

Programme

1. Comptabilisation des actifs

1.1. Les valeurs mobilières
1.2. Dépréciation
1.3. Autres sujets
1.4. De IAS 39 vers IFRS 9

2. Comptabilisation des passifs

2.1. IFRS 4 Phase 1
2.2. IFRS 4 Phase 2

3. Comparaisons avec les différentes normes d'évaluation d'un contrat d'assurance

3.1. Les principaux écarts entre les provisions en normes actuelles, IFRS4 Phase 1 et 2, Solvabilité 2
3.2. Analyser la performance dans différents référentiels : exemple de vie

--

Notre partenaire Actuelia, un cabinet de conseil en actuariat, a collaboré à l'élaboration de ce plan de cours et animera la formation. Leur équipe d'actuaires consultants pragmatiques, pédagogues et proches de leurs clients vise à offrir des solutions sur mesure aux acteurs de l'assurance. Nous sommes fiers de cette collaboration et sommes en mesure d'adapter la formation aux besoins de chaque entité.

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la sa disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- ***Administratifs***
  - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
  - Remise d'une attestation de présence individuelle
- ***Appréciation de la formation :***
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
  - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
  - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
  - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP